

Mesdames, Messieurs, Mes Chers Concitoyens,

Je voudrais bien évidemment comme l'exige l'usage mais aussi la sincérité, remercier toutes les personnalités qui nous ont fait l'honneur et l'amitié de venir assister à cette cérémonie des vœux.

C'est dans chaque ville, un moment important de la cohésion républicaine. C'est la rencontre fondamentale entre un Conseil Municipal et la population, en présence des acteurs administratifs et politiques qui constituent l'environnement fonctionnel de la commune.

Il est en effet réconfortant de voir se manifester ainsi devant la population rassemblée, une forme de solidarité bienveillante, entre les représentants des administrations, de l'état et des collectivités territoriales. Soyez donc certains, mesdames et messieurs les élus de la communauté de commune, du département, de la région, mesdames et messieurs les représentants des diverses administrations, mesdames et messieurs les représentants des partenaires et prestataires quotidiens de notre ville, que votre présence me touche. Elle honore notre ville, ses habitants et son conseil municipal.

Je veux aussi particulièrement saluer la présence des représentants militaires, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des personnels de notre réserve intercommunale de sécurité civile, des médaillés militaires, plus largement de tous les représentants des associations de Collioure qui perfusent de la vie dans notre commune tout au long de l'année. A vous tous, Mesdames et Messieurs, chers amis, je ne cacherai pas mon émotion en vous témoignant ma gratitude et celle de l'équipe municipale pour votre présence ce soir.

Je voudrais aussi que nous ayons une pensée pour les absents, empêchés, contrariés par la maladie ou le handicap. Ils sont aussi membres de notre famille Colliourencque et nous les saluons.

Le discours des vœux en période pré-électorale, revêt dans la plupart des communes un caractère particulier de simplification et de dépouillement. Obéissant au principe rigoureux d'une non utilisation des moyens matériels à des fins promotionnelles, les maires en campagne pour leur propre succession, doivent s'abstenir de tout propos auto glorificateur ou de toute présentation élogieusement électoraliste.

Comme l'aurait dit le philosophe italien, Miquèle Audiardo, il convient de moduler la métaphore entre « le loup dans la bergerie » et « l'eunuque au sérail ».

J'ai déjà dit devant pareille assemblée, que le « discours des vœux » m'apparaissait comme une sorte d'assemblée générale, au cours de laquelle il était attendu l'exposé d'un rapport moral, d'un rapport financier et le dessin des perspectives pour la suite.

Toutefois ce soir, vous ayant informés de ma décision de ne pas poursuivre mon expérience de Maire au-delà du mois du mars, je me considère comme exempté de toute contrainte

concernant la forme. Je voudrais donc qu'il me soit permis de parcourir avec vous un bilan de l'action municipale au cours de ces six dernières années.

Il n'est pas simplement question d'évoquer ensemble, un crêpe sur la voix, les bons moments que nous avons vécus, mais bien de mesurer le chemin parcouru ensemble pour notre Collioure, dans un environnement qui a beaucoup changé en six ans. Vous en avez pris conscience.

J'ai été interpellé récemment dans une interview, sur les propositions électorales en 10 points que nous avons formulées en 2014 et j'avais déjà repris ici-même un certain nombre de ces chapitres, à mi-mandat.

Nous avons parlé « d'économie et d'emploi » et de la volonté de rompre avec la saisonnalité touristique qui, à nos yeux, crée une richesse en trompe l'œil et aggrave la fracture sociale.

En six ans et de façon incontestable, nous avons permis à Collioure d'avoir une activité d'accueil touristique qui s'étale à présent du mois de mars au 31 décembre. Nous le devons pour une grande partie à l'investissement essentiel dans la création d'un Office du Tourisme en catégorie I.

J'ai dit qu'il s'agissait là d'un chantier majeur, à partir duquel tout devait être coordonné. Cet office du tourisme, nous a permis non sans mal, de nous émanciper des dispositions de la loi NOTre (organisant depuis 2015 une nouvelle répartition des compétences territoriales).

Ayant évité de n'avoir qu'un simple Bureau d'Information Touristique, nous avons conquis une liberté décisionnelle sur les choix stratégiques de ciblage de clientèle. Le statut d'EPIC (établissement public à vocation industrielle et commerciale) a permis une autonomie de prospérité, à partir de la commercialisation de produits touristiques choisis, du développement de la Maison du Fauvisme, véritable entité à part entière et de la gestion de la Taxe de séjour.

Je salue amicalement le Directeur de l'OT, M. Philippe Moncelet à qui nous avons renouvelé notre confiance en cours de mandat.

Aujourd'hui, Collioure appuie son développement touristique sur un Office du Tourisme autonome. C'est fondamental.

Cette structure professionnelle, dispose des instruments d'analyse et d'orientation pour donner une vraie identification touristique à notre commune.

Elle a créé son propre label qualitatif « *absolument Collioure* » en partenariat avec les socioprofessionnels. Elle construit avec les élus, la direction des services, le service communication et la nouvelle directrice du musée, un schéma de développement dans lequel, la dimension culturelle et le développement durable sont les marques distinctives de Collioure.

Au plan financier, je voudrais préciser que nous sommes partis d'un office du tourisme associatif dont l'amplitude financière était en 2014 de 360 k€. Dans ce budget, la participation municipale était de 150 k€ soit 40%. La masse salariale représentait alors 66% des dépenses de fonctionnement, laissant peu de place à l'investissement. Aujourd'hui, l'amplitude financière de l'Office du Tourisme et d'environ 1 million d'Euros, la masse salariale représente moins de 50% des charges et la contribution municipale sera de 230 k€ pour 2020 soit un peu plus de 20% du budget total. Au passage, nous avons créé en plus, 4 emplois pérennes qualifiés. Alors on me réserve régulièrement le couplet sur la Taxe de séjour ! Là aussi une mise au point définitive est utile : la taxe de séjour en 2014 peinait à atteindre 90 K€.

Elle était gérée par un personnel municipal à temps partiel municipal. Elle était systématiquement en déclin.

Aujourd'hui, la Taxe de séjour c'est 280 k€ gérés par une responsable de l'Office à temps complet. Cela permet surtout le recensement de près de 1000 hébergements que nous pouvons coordonner. Enfin, ce que certains ignorent, c'est que si nous n'avions pas disposé de notre propre structure de type EPIC, la taxe de séjour aurait été captée par l'EPIC de l'Office du tourisme intercommunal. Donc, avoir créé un EPIC de l'office du tourisme de Collioure, c'est avoir permis de garder une autonomie fiscale pour la commune et pas le contraire.

Demain, l'office du tourisme avec lequel nous travaillons au développement de la notion de « tourisme supportable », aura la charge de la gestion de certains équipements comme le « stationnement de séjour » sur 150 places du parking de Cap-Dourat ou de l'activité des séminaires et congrès sur des créneaux dédiés, dans la nouvelle salle de l'Arsenal.

Je reconnais l'avoir fait un peu long sur ce sujet mais je tenais à mettre certaines pendules à l'heure, au moment où ce thème, comme d'autres, revient régulièrement dans le débat. Il est indispensable d'en mesurer les vrais enjeux.

A propos du logement et des règles d'urbanisme. Nous savons depuis quelques jours que c'est un des éléments déterminants dans le déclin démographique de Collioure en données INSEE. Je reviendrai sur ce sujet et referai une mise au point sur l'amputation conséquente constatée dans notre population entre 2012 et 2017.

Je voudrais qu'il ne soit pas oublié de porter au crédit du mandat, la livraison en 2019 de 6 villas HLM et de la prévision de la construction prochaine de 10 villas supplémentaires au Puig d'Ambeille.

Il faut rappeler que Collioure s'est doté d'un nouveau PLU opposable depuis 2017. Ce document dont l'élaboration n'a pas manqué de susciter des polémiques, a fait l'objet de plusieurs recours. Certains se sont désistés avant que le Tribunal Administratif n'ait à

statuer. Je pense aux recours portés par l'association d'opposition politique « *du côté de Collioure* ». D'autres ont été déboutés en première instance par le tribunal administratif, je pense à ceux portés par la fidèle association « APSEC » mais font l'objet d'une procédure d'appel. D'autres enfin, concernant la limite du PLU au niveau de la route impériale, ont déjà été rejetés au niveau de la Cours administrative d'Appel.

Donc, tout ça pour ça ! Je remercie très sincèrement tous ceux qui se sont associés à la construction de ce PLU, en particulier les contributeurs nombreux à l'enquête publique et surtout les participants aux réunions publiques organisées sur le sujet.

L'autre mutation sensible en matière d'urbanisme a consisté ces dernières années, dans la transformation de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) en SPR (Site Patrimonial Remarquable). Ce sont les suites de la loi CAP de 2016. Cette mutation n'est pas complètement achevée et nous travaillons avec l'architecte des bâtiments de France à moderniser et adapter les règles d'urbanisme qui sont essentielles à la préservation de l'identité esthétique de notre village. Ces règles d'urbanisme ne doivent pas devenir un obstacle rédhibitoire pour le développement d'une forme de créativité architecturale et d'adaptation à la modernité, en particulier dans la transition énergétique. A n'en pas douter, il existerait là, un risque d'impact à moyen terme sur la dynamique démographique.

La densification de l'habitat en centre-ville, tel que nous l'avons envisagée sur les sites du Pôle Santé ou de la gare, est bien de nature à répondre à une qualité de vie à Collioure à proximité des services, des commerces, de l'animation et de la culture.

Par ailleurs, dans un contexte réglementaire très contraint, nous avons obtenu avec notre Office du Tourisme, la possibilité d'agir par un arrêté préfectoral, sur le parc locatif urbain.

Après concertation avec les propriétaires, nous pourrions réserver à la location certains logements du centre-ville à destination des familles. Ceci est particulièrement opportun pour les saisonniers qui nous l'avons vu, disposent pour certains, d'un emploi 10 mois sur 12. Nous sommes là les premiers dans le département, à avoir activé ce levier qui pourrait apparaître contraignant mais qui constitue un signal très fort dans la prise en compte des problèmes de logements, en particulier pour les jeunes couples avec enfants.

Nous avons en effet pris la mesure du fait qu'une commune touristique amplifie le paradoxe de l'existence d'une véritable pénurie sur le parc locatif, quand la plupart des logements sont vides la moitié de l'année. Lorsque la commune crée par le tourisme, les services ou l'agriculture, des emplois non délocalisables, elle doit être en mesure de loger au plus près, les salariés à des prix abordables. C'est un enjeu de pouvoir d'achat bien sûr, lié au coût des transports, mais c'est aussi un enjeu environnemental par l'amélioration du bilan carbone et de la gestion de l'espace de stationnement. Enfin, c'est une formidable opportunité de redonner de la vie à notre centre-ville tout en préservant la démographie scolaire. Nous

avons donc doté la commune des moyens d'agir ensemble aujourd'hui et demain, sur cet objectif partagé.

Je voudrais vous parler de l'École que je qualifiais en 2014 de révélateur absolu et incontournable de la qualité de la gestion d'une commune. Je rappelle simplement et sans perfidie aucune (vous me connaissez !), qu'entre 2008 et 2014, notre école a vécu le traumatisme de la fermeture de quatre classes. Au-delà de la réalité des effectifs par niveau, se posait dans cet établissement, un évident problème de confiance.

Nous avons dès notre élection, renoué le dialogue avec l'équipe pédagogique, les parents d'élèves-délégués, les agents de la commune, pour qu'ensemble nous remettions « l'école », pas encore le clocher (nous en reparlerons), au centre du village.

Nous avons ainsi entrepris des travaux de mise à niveau de la conformité de l'accessibilité, nous avons refait le revêtement de la cour principale et mis l'ensemble de l'enceinte scolaire en sécurité anti-intrusion. Nous avons refait le plafond de la cantine, nous avons par un travail remarquable de nos agents, installé une climatisation dans les salles hautes. Nous avons entrepris de refaire la quasi-totalité de l'étanchéité des toitures d'un bâtiment devenu une véritable passoire. Au-delà du confort et de la sécurité, l'école a été associée au quotidien de la vie du village et aux jalons du calendrier. Nous avons co-financé l'expérience éphémère du changement des rythmes scolaires en accord avec les enseignants et les parents d'élève. Nous avons porté un soin particulier à prioriser le logement des familles avec enfants afin d'éviter autant que possible, l'exode des parents vers d'autres communes. Le résultat est là : en 6 ans les effectifs sont restés constants avec même une légère augmentation de 10 élèves à la dernière rentrée scolaire. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont unis pour maintenir ce bon résultat, Marie France Coupé, adjointe aux affaires scolaires, la communauté éducative, les parents d'élèves et en particulier l'association des « amis de l'école ».

Dans un contexte démographique que l'on décrit comme mortifère, ces résultats sont les témoignages de l'enclenchement d'une nouvelle dynamique. Ils sont la preuve que quand nous savons travailler simplement sur des objectifs partagés, le solde positif émerge et se consolide. L'école est l'un des résultats les plus probants de notre gestion.

Nous avons formulé des propositions en 2014 à propos de la Culture et du rayonnement de Collioure dans le domaine culturel. Là aussi, il est important de parler de notre bilan.

Je relierai ce sujet, au développement que je vous ai présenté sur le tourisme puisque les deux sont intimement liés. Dans l'analyse qu'il nous a été donnée de faire et dans la stratégie que nous avons développée, l'identification culturelle de Collioure est essentielle.

En effet, nous avons pris conscience du caractère éminemment concurrentiel de l'économie touristique. La question rituelle est : « *pourquoi les gens viennent à Collioure ?* » et son

corollaire : « *pourquoi y reviennent-ils ? Ou pas ?* » Alors, le déterminant culturel devient évident. Il permet de donner un véritable contenu à l'objet de la visite, on passe des deux dimensions de la carte postale, à la troisième dimension du volume de l'héritage et du message culturel.

Les communes touristiques ont à s'identifier pour mettre leur image, leur offre et leur schéma de développement en cohérence.

Aujourd'hui, le problème du tourisme n'est pas un problème de demande, la croissance mondiale du secteur est à deux chiffres, mais bien un problème de l'offre, à la fois sur le déterminisme du séjour mais aussi sur les conditions matérielles de l'accueil et sur l'hébergement.

Alors, Mesdames et messieurs, nous avons tout au long de ces six années, travaillé sur l'identification culturelle de Collioure. Sur son héritage en peinture bien évidemment, j'y reviendrai, mais dans tous les autres domaines : la musique, par le développement et la consolidation de notre concours international de Piano et les inoubliables soirées au Caloni. Au Caloni justement, où le théâtre n'a pas été oublié avec les visites de Francis Huster, du regretté Michel Galabru, de Michael Lonsdale, de Richard Boringher, de Brigitte Fossey, de Daniel Mesguich ; la littérature au sein de la médiathèque intercommunale par les espaces réservés à Antonio Machado et Patrick O'Brian, par le festival littéraire du début septembre (d'une « Mer à l'Autre »), qui est devenu en 6 éditions, l'une des manifestations littéraires les plus courues d'Occitanie ; le cinéma, avec la réhabilitation de la salle de l'Arsenal dont les travaux vont débiter, les sciences avec la création du « Colloque de Collioure » et les belles signatures que nous avons accueillies (Jean Jouzel, Gilles Bœuf, Titouan Lamazou, Erik Orsenna), la gastronomie avec la création de la Fête de l'Anchois au début du mois de Juin, l'histoire de la Méditerranée avec la création en novembre, du festival du film d'archéologie sous-marine avec nos voisins de Port Vendres. Dois-je vous parler de Collioure-Couleurs et de ses 70000 visiteurs de décembre ? Toutes ces manifestations, toute cette programmation, par la diffusion médiatique qu'elles génèrent, contribuent à construire et consolider notre image de cité de la couleur, de la lumière, du goût et bien évidemment de la Culture. Je remercie très amicalement Denise Snodgrass pour le travail parfois compliqué de coordination de toutes ces affiches.

A propos de la peinture et de l'héritage que nous ont laissé Matisse et Derain ainsi que tous ceux qui sont venus s'émouvoir de la beauté et l'authenticité de Collioure, j'ai dit qu'il était temps de mettre à la disposition de cet héritage, un écrin digne de sa valeur. En d'autres termes, nous avons tous constaté que notre Musée d'Art moderne, avec tous ses mérites, son originalité et le travail remarquable réalisé pendant plus de trente ans par Madame Matamoros, était en limite de prospérité. Il est temps de passer à une autre ambition, une autre échelle, pour pouvoir là aussi, revendiquer un contenu culturel légitime et crédible pour la proposition touristique de Collioure. Des occasions ont été manquées, elles appartiennent aux hommes du passé. Regardons devant. S'il « n'est de richesse que

d'homme », et puisqu'un « homme parfait est une femme », c'est à Mme Claire Muchir que nous avons confié le soin de construire le magnifique projet de mise à niveau de notre Musée d'Art Moderne. C'est un projet sur dix ans du type de celui que Mme Muchir a su déjà conduire pour le Musée Rigaud de Perpignan.

Les premières modifications ergonomiques sont déjà engagées, le Musée va se tourner vers la ville et le cloître sera remis en valeur au titre de hall d'accueil... Les Colliourencs doivent pouvoir se réapproprier leur Musée. Cette orientation va s'articuler au plus tôt avec le projet que nous avons négocié depuis 2015 avec le Conseil Départemental, celui de « la porte du Faubourg ».

Il s'agit de remettre Collioure dans une configuration de déambulation piétonne telle qu'elle a pu exister avant les modifications de Vauban sur l'architecture du Château Royal. Il s'agit de rouvrir un passage sur la passerelle, au bout du cheminement piétonnier dans les fossés, depuis le parking de la Poste jusqu'au Faubourg. Ainsi, par cette nouvelle artère écologique irriguant le Port d'Avall, notre musée sera en ligne de mire, dès la muraille franchie.

Au plan culturel, ce projet doit aussi permettre la création d'une structure de spectacle parfaitement protégée, dans un écrin magnifique sur ce qui a été un dancing, un terrain de tennis voire un terrain de basket. L'avant-projet de faisabilité a été réalisé, dessiné et financé. Ce dossier doit permettre de valider une collaboration étroite entre le Conseil Départemental et la commune et bénéficiera dès lors, d'une construction financière élargie que tout le monde attend.

Vous voyez donc, mesdames et messieurs que si le développement culturel est une partie importante de notre bilan, il doit être à l'origine d'un avenir ambitieux. Dans cette perspective, le jumelage que nous avons construit avec Cadaquès nous offre de belles pages à écrire pour la suite.

Il faut que je vous parle à présent d'un sujet peut être plus austère : la sécurité. J'ai déjà dit et écrit, qu'il ne peut y avoir de liberté sans sécurité. Il n'y a pas non plus de liberté sans vérité comme l'a dit Mgr l'Evêque dans son homélie, le 16 août à Saint Vincent...

Dans notre campagne électorale de 2014, nous dénoncions chiffres à l'appui, la distinction de Collioure dans le palmarès des statistiques de la délinquance. Nous occupions alors la première place incontestée sur la côte Vermeille.

Pour 2019, nous sommes fiers d'être devenus bons derniers.

En effet, en matière de délinquance, nous sommes aux confins de l'intraçable : les faits délictueux ont tellement diminué et la résolution immédiate des affaires est tellement diligente, grâce aux moyens performants mis en place, que le nombre des dossiers donnant lieu à enquête ou à poursuite, s'approche de zéro.

Nous avons créé à Collioure une Police Municipale dotée de moyens normalisés en termes de locaux, d'équipements, d'armement, de véhicules et de moyens de communication.

Nous avons déployé comme nous nous y étions engagés, un réseau de vidéo protection avec un centre de surveillance urbaine normalisé, protégé et déportable par un logiciel adapté.

Nous nous sommes appuyés sur un personnel de grande valeur qui s'est particulièrement attaché à faire en sorte que « cette Police du quotidien » que financent les communes, soit un élément de cohésion sociale au service du bien vivre ensemble.

Qu'il me soit donc permis de féliciter nos agents pour leur sens de l'adaptation et leur goût de la formation. Notre service de Police Municipale, que nous avons trouvé exerçant dans des conditions indignes, reçoit aujourd'hui la visite d'agents d'autres communes qui viennent s'inspirer de notre mode de fonctionnement.

Bien évidemment, ces résultats n'auraient pas été aussi probants sans le travail d'expert de Jean Heinrich, que je remercie.

En matière d'infractions, il me faut tout de même signaler, pour me rapprocher d'un chapitre précédent, que nous avons à constater et c'est le rôle de Police Municipale puisqu'elle est formée pour cela, de nombreuses « libertés » prises ça et là avec les règles d'urbanisme et certains permis de construire...

Si la plupart de ces dossiers peuvent se régler à l'amiable et en toute bonne foi, certains contentieux ont justifié un signalement aux autorités judiciaires.

Cela va des constructions ne respectant les prescriptions des permis de construire accordés, jusqu'à des faits de constructions forcenées sans permis et parfois même en zone rouge du PPRI ... Nous avons fait avec diligence, comme la loi nous y oblige, notre travail de constatation de ces infractions. Les dossiers ont été transmis au procureur pour suite à donner.

Nous avons formulé des propositions en matière de « cadre de vie et d'écologie ». Nous avons promis que la réflexion écologique précéderait la décision politique.

C'est dans ce sens que nous avons réactivé la démarche de « Collioure 21 », en panne depuis 3 ans lors de notre arrivée. Nous avons associé le public le plus large, afin de recenser et de partager les attentes des uns et des autres, sur les axes de développement durable à tracer ensemble. De belles réussites ont été acquises. Celle tout d'abord de l'engagement sur le zéro-phyto : nous sommes détenteurs du fameux panneau des « 3 grenouilles ». L'autre réussite est à mon sens beaucoup plus prometteuse . C'est celle qui a fait germer dans la population le besoin de création d'un « collectif environnemental », sorte de conscience écologique, qui continue à travailler et fournir des propositions pour le bien de tous.

« *Demain, c'est maintenant* », est un slogan qui ne se démodera pas de sitôt. La création d'un jardin de permaculture au Val St Elme est aussi une satisfaction que nous partageons dans la simplicité, avec celles et ceux qui réunissent leurs idées, pour une autre approche de la relation de l'homme avec le sol nourricier. Cette expérience, unique en son genre, mériterait beaucoup plus d'attention et de bienveillance de la part du public. Allez voir le Jardin Denat !

Nous avons fait part de notre préoccupation à propos de la qualité des eaux de baignade et de la menace des matières plastiques. Sous la conduite assidue de Philippe Cortade, Adjoint délégué aux affaires maritimes, nous avons mené un combat de tous les jours. Un premier résultat a été obtenu auprès de l'ARS par le classement en qualité « excellente » de l'eau de baignade de la plage des pêcheurs. La mise en service des pompes de relevage des eaux de ruissellement, mais surtout la campagne de sensibilisation sur la préservation du réseau des eaux pluviales « *la Mer commence ici* », ont participé à ce bon résultat. Nous avons connu aussi quelques succès sur la détection et la pollution par les eaux usées, sur la plage des batteries et dans le Coma Xeric. Ces problèmes duraient depuis des années, ils sont enfin résolus.

Je sais combien il est difficile d'être prophète en son pays. C'est donc une vraie fierté de voir notre action en faveur du milieu marin ou aquatique reprise par des villes prestigieuses comme la Rochelle, Annecy et bientôt Paris.

La lutte contre la pollution aux plastiques, aux mégots, nous a aussi contraint à réaliser de belles opérations de mobilisation sur nos plages et dans la baie. Nous avons ainsi ramassé 30000 mégots en 3 heures et avec Cannes, nous sommes les seuls à prendre la précaution de nettoyer le pas de tir du feu d'artifice.

La pollution aux plastiques a aussi été traquée dans nos cours d'eau en mobilisant là aussi, sous la houlette de Philippe Cortade, les associations, les enfants et les bénévoles. A tous, un grand merci pour demain. Tout cela doit continuer et s'amplifier par une éducation civique constante.

Le cadre de vie à Collioure, c'est évidemment la réflexion de la place de la voiture dans notre ville. Nous en parlions déjà en 2014, alors nous avons commencé à construire la dynamique d'une nouvelle approche de la mobilité.

Attention, Mesdames et messieurs, je pourrais faire sur le sujet, une présentation de deux heures sans épuiser totalement les résultats acquis. Je vais donc tenter, eu égard à la mauvaise tolérance de certains à la station debout prolongée, de faire simple, pas simpliste. Je suis là pour convaincre, pas pour distraire.

En résumé, Collioure c'est 3 millions de visiteurs par an, 1 million 200000 voitures à gérer, des camping-cars à regrouper, des livraisons à assurer.

Pour les camping-cars, je pense que le problème est assez bien réglé puisque je ne reçois que des lettres de remerciements de pratiquants qui apprécient, la qualité du stationnement, le calme de l'environnement du cimetière et la pratique d'une marche à pied bienfaisante. Ca c'est fait.

Les visiteurs sont de trois types : les visiteurs à la journée, appelés excursionnistes, les visiteurs de séjour pour un WE ou une semaine, les visiteurs de longue durée en résidence secondaire. Le quatrième type, mais pas la quatrième roue du carrosse, ce sont les Colliourens résidents.

Nous disposons, au moment où je vous parle de 2200 places de parking. Vous comprenez dès lors qu'il nous faut appliquer des règles simples et compréhensibles pour le partage de cet espace restreint. La première est que le stationnement de visite doit se faire prioritairement à l'extérieur du périmètre urbain. C'est ce que nous avons fait en remettant en service le parking de Cap Dourat devenu camping municipal de luxe avant 2014, en intensifiant les rotations de la navette et en créant depuis l'été dernier, un éco-parking de 330 places.

Ce seul éco-parking a permis en 40 jours en cœur de saison, d'extraire 10000 voitures d'un stationnement de visite en centre-ville !

Le stationnement de visite est doté aussi de l'application Woosh qui permet une recharge du paiement horaire par une application sur Smartphone. Nous avons été les premiers à l'installer dans le département.

Ces équipements doivent bien sûr être complétés par une sécurisation de la déambulation piétonne, le long de l'ancienne 114, depuis le rond-point Matisse.

Le stationnement de séjour doit bénéficier en partenariat avec l'Office du Tourisme, d'un espace réservé, commercialisé sous forme dématérialisée sur l'espace Cap Dourat.

Ce parking sera pré-réservé avec le séjour et le stationnement deviendra alors un argument positif pour l'hébergement à Collioure. La technique est prête, elle est fiable et les contrats sont conclus pour 2020. Tout ceci doit permettre, pour faire court, de rendre l'espace de stationnement intra-muros, prioritairement destiné aux habitants de la commune. C'est ce qu'ils attendent. Vous imaginez cependant que dans ce domaine, comme dans d'autres, les choses ne peuvent pas se résoudre en un claquement de doigts mais nous progressons de façon tangible.

C'est un des éléments majeurs de notre réflexion sur le tourisme supportable, j'y reviendrai.

L'objectif ici, comme dans tous les sites touristiques remarquables, c'est la piétonisation du centre-ville. Nous avons prévu de créer un effet de parvis par réhaussement de la chaussée à partir du pont sur le Douy, comme sur la périphérie de la place Leclerc. Les plans sont prêts.

Les financements doivent s'inscrire dans les enveloppes d'investissement de la région à l'intention des sites remarquables d'Occitanie.

Dès lors, une réflexion conjointe entre la municipalité, les professionnels et les sociétés d'approvisionnement devra se construire à propos des livraisons. Cette discussion a commencé mais le résultat est encore trop fragile et peu ambitieux.

Au port d'Avall aussi, la voiture doit reprendre une place tolérable par un ralentissement physique de la traversée de Collioure.

Le cadre de vie c'est le port, les plages, la réfection du quai de l'épi, la modernisation des appontements, les travaux de réhabilitation de la plage Saint Vincent, la magnifique réouverture du passage vers la Chapelle Saint Vincent, la restitution à la nature de la promenade Salembié, mais ce sont aussi les travaux de voiries réalisés en 6 ans. C'est la création d'un arrêt de bus normalisé dans les deux sens, sur l'avenue De Gaulle qui a résorbé les légendaires bouchons de l'été, c'est la réfection de l'avenue Jacques Delcos, c'est la reconstruction de l'escalier de la poste et l'installation de toilettes à nettoyage automatique, c'est la reconstruction encore du mur de soutènement sous l'Hôtel du Bon Port, c'est l'installation d'un transformateur pittoresque au Mouret, c'est le chemin de Consolation dont les travaux de remise aux normes sont prévus pour 2020. Ce sont aussi, les énormes travaux consentis sur notre voirie vicinale après les inondations du 29 novembre 2014. Je vous invite à constater que cet automne, alors qu'une pluviométrie importante a mis les communes de Port Vendres, Cerbère et Argeles en état de « catastrophe naturelle », nous n'avons eu à déplorer que des dégâts ponctuels sur les cultures, pas sur nos infrastructures. De même, le Boromar éventré par un coup de mer, a été rapidement remis en état et consolidé. Il nous faut exprimer la reconnaissance du sérieux du travail réalisé et remercier Daniel Coupé pour avoir conduit ses chantiers tout au long du mandat. Il reste la prescription terrible de l'ONF qui nous demande d'abattre rapidement les deux platanes de la place du 18 juin dont l'état sanitaire est calamiteux.

Dans le cadre de vie et l'espace urbain, je ne me priverai pas de vous faire part d'une autre promesse tenue : celle de pouvoir aménager à court terme la place du Mouret, future place Henri Marre, par un accord avec le Ministère des Armées. Nous avons obtenu une rétrocession de terrain au pied du talus, sous le fort Miradou. A 1€ le mètre carré, nous avons concrétisé en un temps record, une démarche dont on attendait la résolution depuis plusieurs générations. Dès lors, la commune aura les moyens d'offrir une accessibilité normale des services publics aux habitants du quartier et d'enrayer enfin les pratiques de spéculation abusive...

Je reviendrai sur les aspects financiers de notre politique de la mobilité dans un chapitre consacré à l'économie du stationnement et des parkings. On ne peut oublier le passage réel au XXIème siècle que nous avons réalisé, par le déploiement du programme Collioure 2.0.

Je ne peux éviter de vous reparler du chapitre du lien social, de la solidarité et de la santé que nous avons présenté au printemps 2014. Tout y était ! La transition gériatrique, l'EHPAD à domicile dont la concrétisation fait aujourd'hui l'objet d'appel à projets de la part de l'ARS (juste 6 ans d'avance...) et le pôle santé.

Nous vous avons dit dès 2014 que Collioure n'était pas à l'abri de devenir un désert médical. Nous expliquions, qu'à partir de la pyramide des âges des professionnels de santé, il ne fallait pas être grand clerc pour savoir quelle pouvait être la menace et en prévoir l'échéance. Nous y sommes. Le désert avance...Pourtant Collioure n'est même pas dans les zones d'intervention prioritaire du Plan Régional de Santé.

Contrairement à ce qui a été imprudemment avancé par certains, otages d'une crispation idéologique sur le sujet, nous ne sommes pas restés, comme d'autres, sur une attitude contemplative.

Nous avons déjà annoncé qu'il nous paraissait essentiel de placer la santé au cœur du village et d'associer à la création d'un pôle de santé pluridisciplinaire, la réalisation d'un ensemble immobilier permettant d'offrir une relocalisation de la population en centre-ville, en même temps que les moyens de financer cette structure, sans que cela coûte un Euro au contribuable Colliourenc.

Dès 2015, nous nous sommes attelés avec Jean Heinrich, qui porte ce projet tout autant que moi, à convaincre l'administration de la DDTM, de la constructibilité du terrain de la coopérative des pêcheurs. Il n'y a pas eu d'arrangement avec le Préfet comme l'ont publié des esprits malveillants, mais nous avons bien assuré le financement d'études hydrauliques de haut niveau de preuve.

Il s'est créé (c'est le plus important) après plusieurs réunions de travail, une unanimité des professionnels de santé à vouloir rejoindre cette entreprise et nous avons financé aussi très vite l'intervention de deux architectes spécialisés pour quantifier et harmoniser les besoins. Il ne s'agit pas d'un projet pharaonique comme j'ai pu le lire, mais bien d'un dimensionnement adapté aux besoins de chacun et au service des patients.

Je rappelle, qu'au-delà de la volonté de préserver une offre en santé par la poursuite d'une activité médicale à Collioure, il s'agit de préfigurer un mode de prise en charge des malades en médecine générale pour les 15 ans qui viennent.

Nous sommes sur un terrain beaucoup plus ambitieux et visionnaire que le simple affichage politique de circonstance. Ce sujet primordial pour l'avenir de Collioure mérite mieux.

Nous avons recruté par une procédure d'appel d'offre transparente, à laquelle les représentants de l'opposition ont été associés, un partenaire immobilier pour la construction et la commercialisation de l'ensemble des logements au-dessus du pôle santé.

Aujourd'hui nous sommes confrontés à un préalable archéologique compte tenu de l'emplacement de notre projet. Ce préalable archéologique nous fera certes perdre du temps mais ne remet absolument pas en cause notre détermination à finaliser ce dossier qui conditionne l'identité de notre village.

A l'heure où les besoins en santé vont croissant par le vieillissement de notre population, où nous devons anticiper les problèmes de « la dépendance » auxquels toutes les collectivités territoriales seront confrontées et pour lesquelles elles seront inmanquablement sollicitées, nous devons nous doter d'un outil performant pour répondre aux défis en santé de demain. Nous avons investi plus de 80 000 € dans les études préalables. Cette avance doit être récupérée à la finalisation du projet. Il est donc hors de question de nous arrêter. J'ai par ailleurs reçu des garanties des pouvoirs publics, de faire en sorte que le projet aboutisse tout en respectant scrupuleusement les incontournables précautions d'une zone archéologique sensible. Je suis persuadé que dans les mois qui viennent, il sera possible d'organiser ici-même, une réunion publique sur le sujet au cours de laquelle seront exposés les éléments techniques et le calendrier de la construction. Comme le disait un de mes confrères : il y a urgence ! (et oui, je l'écrivais dans le premier éditorial de Collioure-info en 2014, on m'a parlé d'anaphore...c'est pitoyable !).

La transition gérontologique qui ferait bien d'inspirer toutes nos politiques publiques, y compris pour le financement et le pouvoir d'achat des retraites, se décline aussi à l'échelle communale. Elle devrait pourtant, j'y reviendrai, constituer l'une des compétences de la communauté de communes au même titre que « la petite-enfance » ou « l'enfance-jeunesse » puisque dans ce domaine, plus que dans d'autres, le risque et les engagements sont les mêmes pour tous. Je remercie Odile Da Cruz, d'avoir conduit pour nous, tout au long du mandat cette transition gérontologique et l'action sociale en faveur des personnes âgées et les personnes vulnérables.

Je pourrais encore vous parler de notre politique en faveur du sport et des équipements sportifs.

Là aussi, promesse tenue ! Nous avons projeté ici-même le 19 mars 2014, une photo du terrain de la Jeannotte, couvert de plots en béton empêchant toute activité de ballon. C'était pour moi le symbole d'un renoncement à la confiance qu'une municipalité doit placer dans l'énergie de la jeunesse.

Alors nous n'avons pas attendu. Dès 2015, un terrain multi-activités a été installé, cela m'a valu des récriminations régulières sur les cris et les ballons perdus. Qu'importe, j'assume ! Nous avons réaménagé le parquet de la salle de gymnastique, nous avons remis en état le Stade Emile Py pour que l'école de football puisse rassembler plus de cinquante enfants et que le Collioure-Sportif XV renoue avec son glorieux passé.

Nous avons créé avec nos amis et jumeaux de Cadaquès une course-randonnée VTT à travers les espaces naturels des Albères et du Cap Creus. « El Cami de Llum », le chemin de lumière, le bien nommé. Cette course en aller-retour sur un WE d'octobre, est actuellement à saturation de participants. Nous avons relancé le trail des vendanges à l'automne, nous en sommes à 800 participants. Nous avons tout de suite adhéré au projet du Swim-Run du mois de juin qui lui aussi est à saturation de participants. Notre environnement naturel devient à n'en pas douter, un formidable terrain de jeu et d'exploits sportifs.

Il peut parfaitement être une destination de tourisme-sportif dans un souci permanent de préservation écologique. Dans cette même logique, nous avons travaillé avec le Club Nautique de Collioure à la création d'une véritable école de voile sur notre plan d'eau. Des investissements ont été déjà faits sur les vestiaires et l'appontement, ils doivent être poursuivis dans le cadre de la mission régionale « Littoral 21 » pour l'agrandissement de l'accueil.

La même attention doit être portée sur notre complexe de tennis de Cap Dourat. Il constitue un véritable enjeu de structuration d'une offre de séjour à Collioure, promue par l'Office du Tourisme en accord avec les hébergeurs et les emplois qualifiés que cela suppose.

Mesdames, messieurs, je voudrais à présent et avant de conclure, centrer mon propos sur quelques thèmes particuliers et précis, afin que les mises au point que je vais exposer devant vous, soient des réponses anticipées à des questions qui ne manqueront pas d'être posées dans les semaines qui viennent.

Concernant la démographie de notre commune et la baisse supposée de 20% de la population entre 2012 et 2017 je dois apporter quelques précisions. Collioure est donc passé de 3086 hbts à 2423 en l'espace de 5 ans ! Comme je l'ai dit aux journalistes qui n'ont pas manqué de s'interroger sur ce qu'il se passe à Collioure, je n'ai pas été averti par l'ARS, entre 2014 et 2017 d'une surmortalité particulière.

Il n'y a pas eu d'épisode caniculaire comme en 2003 et la dernière épidémie de peste, vous le saurez dans une conférence le 18 janvier prochain, date de 1631... Par contre, ce que nous avons vécu dans l'intervalle 2008-2014, c'est la fermeture 4 classes à l'école. Je l'ai déjà dit. A contrario, dans la période 2014-2017, la population scolaire est restée stable, ceci avec un renouvellement des effectifs par niveau, voire une légère augmentation. Je n'ai pas non plus été averti d'une surnatalité et d'un rajeunissement soudain de la population...

Donc quand on voudra bien se persuader que les tendances démographiques s'étalent sur des cycles longs, on comprendra que le déclin de la population de notre village ne peut s'expliquer seulement par un phénomène brutal lié à l'arrivée de Manya à la Mairie. Par contre, dès les premières semaines du recensement de 2017, nous avons constaté un écart anormal entre les premiers résultats et ceux de l'opération antérieure. Tout d'abord à partir des retours des éléments fournis par le recensement informatique (plus de 50%

d'exhaustivité) et ensuite par la méthode d'enquête à partir de laquelle nous avons pris conscience qu'une cohorte de résidents secondaires de Collioure avaient été considérés en 2012, comme des absents de longue durée. J'ai parlé à ce sujet avec la pudeur nécessaire, d'optimisation des chiffres.

A partir de ces premiers constats pessimistes, nous avons décidé, et les élus responsables du recensement sont dans cette salle, de continuer à travailler au plus près de la réalité, même si au bout le résultat devait être particulièrement amer.

J'ai même dit et répété « nous serons pauvres mais honnêtes ! » Les chiffres sont là. Ils nous interpellent sur la politique du logement, de l'emploi, de l'économie des services, de l'identification globale de notre ville.

Vous avez constaté que dès 2014, nous nous posons les bonnes questions et que nous avons passé ces six dernières années à tenter d'y répondre. Le reste n'est que littérature et manque cruellement d'envergure.

Autre sujet inflammable : les finances.

Je vais essayer d'être très schématique pour ne pas épuiser d'emblée le reste de vos capacités attentionnelles.

Je voudrais vous d'abord parler de la fameuse DGF, la dotation globale de fonctionnement. Grossièrement, c'est l'argent que reverse l'Etat aux communes pour qu'elles puissent faire face à l'essentiel de leurs dépenses. Vous savez que depuis 2012, les communes ont participé largement à la tentative de redressement des comptes publics, en étant soumises à une restriction de plus en plus sévère de cette fameuse DGF. Ceci n'a pas empêché la dette de la France de dépasser 100% de la richesse produite.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes passés de 946 K€ en 2014 à 636 K€ en 2019 soit, mesdames et messieurs une amputation de 300k€ (-1/3).

Je rappelle que nous n'avons pas augmenté les taux communaux de la fiscalité locale et que, même si les valeurs locatives ont augmenté, la compensation a été loin d'être complète.

Dois-je rappeler, une nouvelle fois, comment l'audit financier que nous avons demandé en début de mandat nous a révélé que la commune entretenait depuis 2008, un contentieux fiscal avec l'administration fiscale à propos de la TVA sur les parkings barrières. Ce contentieux était de 450 K€. Il y a bien un passé et un passif.

Ce contentieux s'est soldé je vous l'ai dit, en Conseil d'Etat, et la commune a dû payer in fine 360 K€.

Je dois aussi parler d'un sujet assez curieux, celui du Casino. Je rappelle qu'à notre arrivée, le casino avait changé de propriétaire dans les 18 mois précédents, que la fiscalité sur les

recettes des jeux avait été largement revue à la baisse (3.5% au lieu de 7) et que par-dessus le marché, la commune avait réalisé une prouesse comptable en 2013 pour rembourser 77000 € à l'exploitant.

En 2014, les exploitants sont venus me demander de réaliser carrément une année blanche sur la fiscalité. J'ai donc proposé au Conseil Municipal de donner un avis défavorable à la poursuite d'une autorisation de jeux sur la commune.

Grande émotion en préfecture, Manya va fermer le Casino.

Cette position a eu le mérite de faire revenir le concessionnaire à la raison et la créance inscrite dans notre budget a été honorée. Elle a ensuite continué à être inscrite et honorée.

Je me suis rendu à 3 reprises à la commission supérieure des jeux au ministère de l'Intérieur pour défendre notre Casino.

Depuis, certainement à la faveur du changement d'interlocuteur, nous avons pu normaliser les relations de Collioure avec son Casino. Nous ne manquons pas de le faire participer à la vie de la commune et de sa proposition touristique. Je remercie ici sincèrement l'équipe dirigeante.

Il faut bien à présent que je vous parle de la dette. Trois chiffres sont intéressants et je vous invite à les vérifier autant que nécessaire, ceci pour couper court à toute spéculation stérile. L'encours, l'annuité et le ratio par habitant.

En 2014, l'encours de la dette, ce que nous devons en emprunt, était de 4 057 000 €. Il était de 3 599 000 au 31 décembre 2019 ; J'ai entendu bien des choses en conseil municipal sur notre propension à vivre à crédit. Les chiffres sont là, restons sérieux je vous prie, l'encours de la dette a baissé de près de 500 000 €

Le remboursement annuel du capital de la dette, l'annuité, est passée sur la même période de 354 000 à 399 000 €. Le poids global a donc baissé mais l'annuité a légèrement augmenté. Nous avons investi et nous avons emprunté.

Le fameux ratio de la dette par habitant, qui est de façon absurde calculé sur la population INSEE, est de 1381€ par habitant au 31/12/2019.

Si d'après ce que je vous ai exposé précédemment sur le déclin démographique, on prend une référence à 2700 pour la population de 2014, ce ratio était de 1500 € à notre arrivée. La dette par habitant n'a pas augmenté alors que la population aurait diminué.

Donc mesdames et messieurs, pour faire simple et court, entre 2014 et 2020, alors que les dotations de l'état ont été largement réduites, que l'effort fiscal demandé à la population n'a pas augmenté, que nous avons fait face à quelques déconvenues financières (pour rester courtois), nous avons continué à investir en empruntant, en réduisant l'encours la dette et

son poids par habitant. Cela s'appelle de la maîtrise. Je remercie les services et leur Directeur pour ce résultat.

Je dois aussi préciser, parce que c'est régulièrement un sujet de polémique, que la masse salariale à la charge strictement de la commune est passée de 2 679 000 € en 2014 à 2 621 000 € en 2019 soit une remarquable stabilité.

Ainsi, grâce à l'implication et à la motivation de nos agents, nous avons pu améliorer le service municipal rendu à coût constant. Je les félicite encore et les remercie.

Alors, où avons-nous trouvé les ressources pour financer tout le bilan que je vous ai exposé ?

Tout d'abord, dans un redéploiement de nos actifs. Nous n'avons pas bradé les bijoux de famille mais nous nous sommes défaits de biens appartenant à la commune qui, loin de produire un résultat comptable positif, engendraient des coûts de fonctionnement allant en s'aggravant. C'était l'un des résultats de l'audit financier de 2014. Ce redéploiement a permis par exemple, de financer l'acquisition de l'ensemble du bâtiment de l'Arsenal qui va voir renaître notre salle de cinéma.

Nous avons surtout optimisé les recettes du domaine public et en particulier des parkings. Vous savez « *qu'à toute chose, malheur est bon* ». A la suite du sinistre financier que nous avons subi à propos de la TVA sur les parkings, nous avons créé une régie autonome en charge de gérer à la fois les parkings barrières mais aussi les stationnements sur horodateurs. L'idée était, qu'à partir du moment où nous payons la TVA il était logique de bien distinguer ce qui relevait de l'investissement sur le stationnement, pour pouvoir récupérer de la fiscalité sur la valeur ajoutée. Vous complétez cela par un budget de fonctionnement des Parkings et vous obtenez la construction d'une véritable économie du stationnement à Collioure. Ceci a permis de créer ou de consolider sept emplois à l'année, d'entretenir et de développer le parc par la création de l'éco-parking et au final, de reverser à la commune un loyer d'environ 200 000 € annuels. Entre 2014 et 2020, nous sommes passés d'un stationnement anarchique géré par des emplois précaires, générant un déficit de fonctionnement de 450 000 € à une régie des parkings qui emploie à l'année sept agents, qui gère au mieux 2200 places, qui a largement augmenté le transport en navette et qui reverse à la commune, c'est-à-dire aux contribuables colliourencs, 200 000 € par an. Je dis : fierté !

L'année 2020 verra la suppression de la Taxe d'Habitation pour les résidences principales pour 80% de la population. La visibilité de la compensation des finances communales par l'Etat, est à peu près établie pour la première année, à partir des taux de 2017 et des valeurs locatives de 2019. Pour la suite, la construction des niveaux de compensations s'avère beaucoup plus complexe pour ne pas dire opaque.

Pour clore avec vous ce chapitre du bilan moral et financier je voudrais, Mesdames et messieurs, vous faire quelques confidences sur ma situation personnelle. En particulier, je voudrais vous informer de mon statut judiciaire puisque je suis convoqué devant le Tribunal Correctionnel tous les 3 mois depuis bientôt un an.

Non ! Au risque d'en décevoir certains et au moment où s'ouvre le procès Weinstein, ce n'est pas pour des motifs fantasmés de harcèlement sexuel que quelques âmes charitables ont bien voulu me prêter.

Il y a deux ans, devant vous, dans le cadre du bilan moral de l'année écoulée, je vous ai expliqué qu'à la suite d'un contrôle de la chambre régionale des comptes portant sur la gestion communale entre 2011 et 2015, j'avais été amené à transmettre à M. le Procureur, un certain nombre d'éléments relevés par les contrôleurs. La formulation publique de cette annonce, à la fois sur le fond et sur la forme, m'a valu une plainte en diffamation de la part de mon prédécesseur.

Après saisine du Doyen des juges, j'ai été mis en examen puis renvoyé devant le Tribunal Correctionnel. C'était le 21 janvier 2019, journée anniversaire du régicide capétien...

Par prudence et pudeur, je ne vous dirai pas pourquoi mon cas n'est pas encore tranché, ma tête non plus. Il reste que je ne regrette rien et que selon la formule consacrée, j'ai toute confiance dans la justice de mon pays.

Cependant, je ne peux effacer le goût amer que laisse l'honnêteté, lorsqu'elle est mal récompensée.

Il nous faut, dans un registre plus léger, ne pas oublier d'évoquer et d'insister sur ce que nous avons fait en faveur du patrimoine colliourenc.

On rappellera le travail remarquable que nous avons conduit avec les Pabordes et leur conseil d'administration à propos de Consolation. Nous savons que le site est toujours frappé d'une fermeture administrative qui court depuis... 2009, à propos de l'adduction d'eau et de la protection incendie. Nous avons parcouru un peu plus de la moitié du chemin en parvenant à un accord avec la communauté de communes et l'ARS sur la traçabilité de la maintenance de la distribution de l'eau. Il manque la sécurisation du périmètre de captage de la source. Nous avons étudié avec le SDIS ce qu'il convenait de faire à la fois pour protéger le périmètre boisé de consolation (support d'un bail emphytéotique conclu avec la commune) et l'Etablissement Recevant du Public dont la gestion est dévolue aux Pabordes.

Il y a le souhaitable et le possible, l'irréalisable et le raisonnable. Il faudra continuer à progresser entre ces deux bornes pour parvenir à lever l'arrêté préfectoral.

La barque UFANA est sauvée. Après un travail administratif pour finaliser la donation de ce sardinal à la commune (depuis 2007...) nous avons investi de façon conséquente pour éviter une ruine annoncée du vaisseau amiral de l'Armada Catalane qui a relié Collioure à Saint Tropez. Elle n'a jamais été aussi belle et aussi fière !

Enfin, dès 2014 nous avons relancé l'idée d'une maintenance régulière du clocher, de l'église et de son financement, arrêtés depuis 2008. Nous avons recruté en 2015, un chargé de mission pour mettre en place la structure la mieux adaptée à cet objectif. C'est ainsi qu'a été créée autour des élus, l'Association Internationale du Clocher de Collioure qui, sous la conduite de bonnes volontés que je salue, a développé le concept d'un financement participatif au service d'un projet porté par la commune, le département, la région et les services de l'Etat. Les compétences ont été recrutées. Le diagnostic est fait. Il n'est pas optimiste sur l'état du clocher, de la façade Est (le chevet), de la façade sud et surtout de la salle du Trésor qu'il faudra déménager. Le planning des travaux est arrêté en fonction des urgences (c'est une manie, excusez-moi).

Le premier chiffrage porte à 2.5 millions d'€ la mobilisation financière à rassembler.

Mesdames et messieurs, vient le temps des regrets, à propos de ce que nous n'avons pas pu faire, pas pu terminer. Trois sujets me viennent à l'esprit concernant le domaine public et la préservation environnementale.

Le premier concerne l'éclairage public : après la mise au point d'un projet associé à la communauté de communes et financé en partie par des fonds européens, nous avons dû renoncer quand le financement par l'Europe a été détourné vers d'autres priorités. Nous n'avions plus les moyens autonomes de reconstruire un projet en trois phases. Cependant les besoins ont été identifiés, les éléments techniques sont là, il faudra passer rapidement à l'éclairage du 21<sup>ème</sup> siècle.

Le second concerne la signalétique. Il faut déployer une véritable expertise sur la signalétique, à tous les niveaux, directionnelle, touristique, économique, patrimoniale...En associant toutes les forces vives et tous les usagers.

Le troisième s'applique à la gestion des déchets et en particulier aux déchets produits par la ville, par sa fréquentation touristique. Le front de mer et certains points de la ville, malgré le service d'enlèvement déployé, se trouvent par moment dans un état inacceptable, insupportable. Des solutions pérennes et écologiquement vertueuses ont été construites avec la communauté de communes. Elles doivent être concrétisées. C'est un marqueur du tourisme supportable.

A propos de la communauté de communes, je ne mentirai pas en disant que je reste persuadé que son fonctionnement n'est pas à la hauteur des objectifs de cohérence territoriale que lui assigne la loi NOTRE (dont nous avons parlé). Les regroupements de communes, lorsque l'équité prévaut, devraient être des éléments protecteurs de la fracture territoriale. J'ai personnellement fait des propositions sur une réorientation et une sectorisation équitable de l'investissement, sur le fonctionnement et l'évolution de la pyramide et du recrutement des compétences. Je n'ai pas été entendu, c'est dommage car c'était politiquement désintéressé. Je ne renonce pas à être fidèle à ce que je crois, on ne se refait pas ...

Mesdames et messieurs, j'ai conscience de l'avoir fait un peu long pour la dernière occasion qui m'est donnée de vous dire combien je suis fier du travail que nous avons accompli. Je veux donc avec une certaine émotion, remercier tous ceux qui se sont associés avec beaucoup d'ardeur, d'ambition et d'honnêteté pour que tous ces projets se construisent. Je veux remercier tous les élus, y compris ceux de l'opposition, tous les agents de la commune, dans tous les domaines. Ils démontrent tous les jours leur attachement à l'effort collectif, au dévouement et au bien commun.

Je tiens à remercier tout particulièrement et très sincèrement, les représentants de l'Etat qui m'ont systématiquement soutenu dans un contexte politique, vous ne l'ignorez pas, pour le moins crispé.

Je dois très loyalement remercier les services de la communauté de communes et tous ses agents pour le travail déployé au service des Colliourencs.

Mes remerciements iront aussi au Département et à la Région. Je regrette cependant de ne n'avoir pas eu l'honneur durant ces six dernières années, de recevoir en tant que Maire de Collioure, site remarquable d'Occitanie, la visite de l'une ou de l'autre des présidentes de ces collectivités...

Je voudrais enfin souhaiter au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, à chacun d'entre vous et à tous ceux qui ce soir, auraient aimé vivre ce moment de partage, une bonne et heureuse année qui commence.

A notre cher village, à notre beau Collioure dont la fragilité se vérifie bien souvent, souhaitons d'être fidèle à lui-même, à cette bienveillance, à ce sens de l'accueil et du partage, à ce bien vivre qui ont construit sa richesse.

*De toutes ces années occupées à servir,  
De cette volonté d'avoir été utile  
Je ne voudrais garder comme seul souvenir  
Que le Bonheur entier d'avoir aimé ma ville.*

Bonne Route !

Jacques MANYA